

Défaillant semestre 1

Par **Alicia9592**, le **07/01/2019** à **10:22**

Bonjour tt le monde en fait je suis etudiante en deuxieme année AES et ces temps ci j ai quelques pb perso et économique (peux pas fournir de justificatifs) ce qui fait que j ai raté deux de mes examens et d apres ce que l on m a dit lorqu on rate un examen on est défaillant du coup j ai décidé de ne pas aller aux autres examens Maintenant et ce que j aurais la possibilité d aller au rattrapage en juin. Meme si je suis défaillante pour le premier semestre pour toutes les matieres ? Sinon pourrais quand meme passer en l3 en validant le semestre 2 et en etant défaillante pour le semestre 1

Je veux juste des reponses et svp pas de critique.
Merciii d avance

Par **imflazh**, le **07/01/2019** à **11:34**

C'est complètement stupide de ne pas aller à tes autres examens sous prétexte que tu seras défaillante de toute manière....

1/ Tes résultats obtenus aux examens où tu te seras présentée seront tout de même comptabilisés et te permettront d'ores et déjà de valider la matière, voire même une UE éventuellement. Tu ne repasseras pas les matières validées au rattrapage. Tu prends donc de l'avance si tu te présentes et que tu valides certaines matières. Tu repasseras au rattrapage seulement celles pour lesquelles tu as été absent et celles où tu n'as pas eu 10 (dans une UE où tu n'as pas eu 10 de moyenne)

2/ Les professeurs sont BEAUCOUP plus vaches sur les sujets de rattrapages aussi bien sur le sujet que sur la notation. Ne sois pas surprise si on te demande un commentaire d'arrêt entièrement rédigé en 1H30 par exemple.

3/ Joli le dossier avec une absence à tous les partiels, là c'est sûr il sort du lot. Mais peut-être pas de la meilleure des façons.

Allez fais nous plaisir et va à tes partiels.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/01/2019** à **08:02**

Bonjour

[citation] Maintenant et ce que j aurais la possibilité d aller au rattrapage en juin. Meme si je suis défaillante pour le premier semestre pour toutes les matieres ? [/citation]

Il faut poser la question à votre scolarité. Mais à mon avis c'est mort
Mettez le paquet le second semestre pour que vous ayez au moins cela de validé.